

Tempête contre les éoliennes de la région



Le Conseil régional avait voté une mesure en faveur de « la prolifération des éoliennes »

Objectif : augmenter de 150% la production d'électricité par le vent d'ici 2030

Onze associations ont saisi la justice au nom de la protection de l'environnement

Pages 2 et 3

En Nouvelle-Aquitaine, c'est l'ex-Poitou-Charentes -ici Bignay (17)- qui concentre 90 % des éoliennes de la région. ARCHIVES X.LÉOTY/« 50 »

PÉRIGUEUX

Ça chauffe sous les halles du Coderc

Le bar à tapas L'Écurie des halles a été contraint hier de fermer à 14 heures. Les patrons sont furieux, la précédente municipalité leur ayant garanti une fermeture plus tardive

Page 17

CORONAVIRUS

Partout en Gironde, les centres de test se multiplient

Page 6

« SUD OUEST » ET VOUS *C'est l'été !*
Sur l'eau aussi, les gendarmes ont fort à faire **Pages 8 à 15**



ARCHIVES STÉPHANE KLEIN / « SUD OUEST »

MAGAZINE

JEUX



NOUVEAU N°2

200 jeux pour tous !

Un tout nouveau magazine de jeux pour toute la famille. Près de 100 pages de mots croisés, mots fléchés, mots en grille, sudoku...

96 pages | 3€50

SUD OUEST

Le fait du jour

Région : un vent mauvais

ENVIRONNEMENT Les projets d'éoliennes dans la Région, comme partout en France, suscitent des mouvements de rejet et des recours administratifs. Mais leurs partisans ne désarment pas

Dossier réalisé par **Benoît Lasserre**
b.lasserre@sudouest.fr

Début juillet, onze associations de Nouvelle-Aquitaine ont annoncé avoir déposé un recours au tribunal administratif de Bordeaux contre le SRADDET. Comprenez le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, voté par la majorité du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, en décembre dernier, et validé depuis par la préfète de Région.

Ces onze requérantes sont les porte-voix de 165 associations des 12 départements de la Région qui se définissent toutes comme attachées à la préservation de l'environnement. Un seul objectif du Schéma est dans leur collimateur. Le n°51 qui « entérine une véritable prolifération des éoliennes dont la production prévue passerait de 4 140 gigawatt/heure à 10 350 d'ici à 2030, soit une augmentation de 150 % que rien ne justifie. »

Le réquisitoire, sans nuance, n'accorde aucune circonstance atténuante aux éoliennes, ni à leurs avocats. Jean-Louis Butré, le président de la Fédération environnement durable (FED), évoque même « un écocide ». Il est vrai qu'en France, comme lorsqu'on parle de corrida ou de véganisme, les éoliennes sont devenues un sujet d'affrontement sans modération aucune.

Le nucléaire en arrière-plan

Pour les anti, elles défigurent les paysages, elles nécessitent des tonnes de béton, elles coûtent trop cher par rapport à ce qu'elles produisent, elles tuent les oiseaux et même les animaux qui paissent à proximité, elles dévalent les maisons situées dans leur voisinage à cause de leurs nuisances sonores et visuelles, elles ne créent pas d'emploi en France.

Derrière l'éolien se profile un autre pugilat, à propos du nucléaire. Les anti-éoliens ne manquent pas de rappeler que cette énergie ne dégage aucun CO2 dans l'atmosphère et que l'électricité produite en France « est l'une des plus décarbonées du monde ». Les pro-éoliens accusent le nucléaire d'être à bout de souffle, de coûter des milliards d'euros et de générer des déchets dont on ne sait pas quoi faire. Sans oublier le risque d'accident, comme à Fukushima au Japon.

En majorité dans le Nord

« La Nouvelle-Aquitaine exporte 17 térawatt/heure, soit 30 % de l'élec-

tricité qu'elle produit, rappelle le président de la FED. Et les énergies renouvelables sont déjà en 2020 au-delà de l'objectif de 23 % de l'énergie consommée dans la région. Alors pourquoi, sinon par idéologie, vouloir planter plus d'éoliennes ? »

En Nouvelle-Aquitaine, c'est l'ex-Poitou-Charentes qui, avec 450 mâts actuels et 340 autorisés, concentre 90 % des éoliennes. D'où le

veto exprimé par Dominique Bussereau, le président du Conseil départemental de Charente-Maritime, à toute nouvelle implantation.

Un refus que comprend un maire pro-éolien, celui de Mazeray, qui se partage cinq éoliennes avec la commune de Bignay, près de Saint-Jean-d'Angély : « Elles font partie du paysage et n'entraînent aucune nuisance, assure Sylvain Marchal. Cela dit, je n'en veux pas plus. Notre commune a fait sa part dans la protection du climat, il faut que cet effort soit partagé par tous. »

« Un train de retard »

Pour Sylvain Marchal, les éoliennes représentent aussi des ressources fiscales non négligeables, partagées entre la commune et l'intercommunalité. En 2019, elles ont généré 8 millions d'euros de recettes en Nouvelle-Aquitaine. « C'est justement par l'argent que les promoteurs de l'éolien, entièrement subventionnés par l'État, tiennent les villages et ceux qui leur cèdent des terrains », dénonce Michel Broncard, vice-président de la FED.

« C'est tout le contraire, réplique le PDG de Valorem, Jean-Yves Granddier. Le mouvement des gilets jaunes est né de la fracture territoriale entre villes et ruralité. Les éoliennes et les recettes qu'elles apportent permettent justement de combler le fossé et c'est très bien. Cela va aussi apporter de l'emploi local. »

À juste titre, les anti rappellent que les éoliennes sont toutes fabriquées à l'étranger. « On a, en effet, un train de retard, reconnaît Jean-Yves Granddier. Il y a des projets d'usine en France et il faut accélérer le développement du renouvelable qui, à terme, peut représenter 400 000 emplois, soit l'équivalent du nucléaire. » L'avenir dira si ces chiffres sont juste du vent.



À Bignay, en Charente-Maritime, les éoliennes font partie du paysage. ARCHIVES XAVIER LÉOTY / SUD OUEST

« Ne pas faire n'importe quoi »



Nicolas Thierry, vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine. ARCH. D. LE DEODIC / SO

NICOLAS THIERRY Pour cet élu écologiste à la Région, l'éolien est indispensable mais les futurs projets doivent « être acceptables et acceptés »

Actuel vice-président EELV de Nouvelle-Aquitaine, délégué à la biodiversité, le Girondin Nicolas Thierry vient d'être désigné par les militants, avec la Lot-et-Garonnaise Maryse Combes, comme chef de file pour les élections régionales de mars prochain.

« Sud Ouest » Pourquoi le Conseil régional préconise-t-il autant de nouvelles éoliennes ?

Nicolas Thierry Parce que la transition énergétique fait partie de ses compétences. Cela signifie qu'il faut équilibrer l'implantation d'éoliennes entre le nord où il y en a déjà beaucoup et le sud où il n'y en a presque pas.

Cela dit, nous pensons à EELV

qu'avant de penser à produire plus d'énergie, il faut d'abord regarder nos besoins et faire preuve de sobriété. En agissant ainsi, on pourrait faire des économies et éviter de nouvelles installations, celles qui suscitent justement des rejets.

Et puis, en France, la politique énergétique consiste à additionner, jamais à substituer. C'est une fuite en avant qui peut conduire à des conflits d'usage.

Êtes-vous étonné par l'opposition aux éoliennes ?

Il y a un mouvement national anti-éolien qui est très structuré et qui est plutôt favorable au nucléaire. Je comprends aussi certai-

souffle sur les éoliennes



REPÈRES

4

La France disposait au 31 décembre 2018 du quatrième parc éolien en Europe avec une puissance de 15 108 mégawatts (MW). L'Allemagne est de loin la première puissance avec 58 908 MW, devant l'Espagne (23 494 MW) et le Royaume-Uni (21 243 MW). La France mise sur une puissance (terrestre) de 24 600 MW en 2023 et de plus de 34 100 MW en 2028.

5,5

C'est, en pourcentage, la part de la consommation électrique nationale due à l'énergie éolienne en 2018 avec une production de 26 100 gigawatt/heure.

6 500

C'est le nombre d'éoliennes installées en France, exclusivement en zone terrestre. C'est dans les Hauts-de-France qu'on recense le plus de sites d'éoliennes (434), devant le Grand Est (359) et l'Occitanie (189). La Nouvelle-Aquitaine en compte 119, d'une capacité de production de 985 MW. Elle se classe au sixième rang des régions.

n'importe où »

nes réactions. L'éolien a sa place dans le mix énergétique, mais on ne peut pas faire n'importe quoi n'importe où, en s'abritant derrière la nécessité de faire de l'énergie renouvelable.

À titre personnel, je suis favorable à l'éolien sans être un défenseur forcené et aveugle. Pas question, par exemple, que cela porte atteinte à des paysages remarquables comme l'estuaire de la Gironde, à la biodiversité ou à des grands couloirs de migration d'oiseaux.

Je pense aussi que l'implantation d'éoliennes ne peut pas réussir sans la concertation, sans l'implication des habitants. Quand on veut imposer verticalement un projet, quand on veut le faire passer en force, il y a du refus et c'est normal. Sept Français sur dix ne sont pas opposés à l'éolien mais je

suis lucide, c'est souvent à condition que ce soit chez le voisin. Il est également vrai que certains groupes industriels font de la chasse au terrain et de la spéculation sur l'énergie éolienne. Cela n'aide pas cette énergie, au contraire, cela encourage l'hostilité.

Peut-on être à la fois écologiste et entre les éoliennes ?

C'est une question compliquée. J'ai du mal à distribuer les bons ou les mauvais points écologistes. La défense d'un paysage, c'est aussi de l'écologie mais on entend moins de gens protester contre les zones commerciales et les hangars qui défigurent nos campagnes.

Pour aller vers 100 % d'énergie renouvelable, il est impossible de se passer de l'éolien. À condition, encore une fois, que les projets soient acceptables et acceptés.

Faut-il augmenter le nombre d'éoliennes dans la région ?

Pour Jean-Yves Grandidier, l'énergie éolienne est propre et peu coûteuse à terme. Michel Broncard n'y voit que des nuisances sonores et visuelles

OUI
NON



JEAN-YVES GRANDIDIER, PDG DE VALOREM, ENTREPRISE SPÉCIALISÉE EN ÉNERGIES RENOUVELABLES

OUI
NON



MICHEL BRONCARD, VICE-PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION ENVIRONNEMENT DURABLE

« Les éoliennes produisent une énergie renouvelable et propre dont le coût ne cesse de se réduire. Nous en sommes actuellement aux alentours de 63 euros le mégawatt. Si on est capable de construire des éoliennes plus hautes et plus rentables, ce coût pourrait descendre entre 40 et 50 euros le mégawatt. C'est à comparer avec

l'énergie nucléaire. La plupart des centrales, dont celle du Blayais, vont atteindre les 40 ans. Prolonger leur durée de vie va coûter des milliards d'euros. La Cour des comptes, elle-même, vient de publier

« En France, il faudrait environ 15 000 éoliennes terrestres »

un rapport alarmant sur le prix du nucléaire et la rentabilité des nouveaux réacteurs. L'énergie éolienne est incontournable dans la transition énergétique. En France, il faudrait environ 15 000 éoliennes terrestres pour parvenir à une production de 60 000 mégawatts en 2050, ce qui représenterait 30% de notre mix énergétique. La France a des grands espaces qui se prêtent à la mise en place d'éoliennes. Je pense, par exemple, aux territoires forestiers comme les Landes ou le Médoc. Et, grâce à notre situation géographique, cette électricité pourrait être plus facilement exportée que celle d'Allemagne ou d'Espagne. On évoque souvent l'impact visuel des éoliennes. C'est à comparer avec les 35 000 châteaux d'eau que compte notre pays. De surcroît, je trouve qu'une éolienne est un bel objet. Mais, bien sûr, il y a toujours des études d'impact visuel, et, bien sûr, il y a eu des erreurs commises dans l'implantation de certaines éoliennes. Les futures machines seront plus productives, ce qui permettra d'en réduire le nombre et de diminuer l'impact paysager. »

« Je me suis intéressé à l'énergie éolienne en 2004, à l'occasion d'un projet à proximité de ma résidence, en Anunis. Il n'a pas vu le jour, mais j'ai eu le temps de découvrir toutes les nuisances sonores et visuelles engendrées par les éoliennes. Et j'ai choisi de continuer à combattre les différents projets qui sont prévus en Charente-Maritime, mais aussi partout en

France. C'est du délire. Il faut d'abord dire que l'éolienne n'est absolument pas un outil écologique. C'est avant tout un moyen pour des industriels de se faire beaucoup de fric. Je

comprends très bien les municipalités ou les propriétaires à qui on fait miroiter des revenus annuels grâce aux éoliennes, entre 10000 et 15 000 euros annuels. En milieu rural, c'est un moyen d'arrondir les fins de mois et les promoteurs des éoliennes en profitent sans vergogne.

Nous dénonçons aussi un vrai déni de démocratie. De nombreuses mairies sont mises devant le fait accompli et l'État ne maîtrise plus rien dans le développement forcené de l'éolien. Suite à la décision de Sébastien Lecomu, l'ancien secrétaire d'État à la transition écologique, les recours se font directement en cour administrative d'appel ou en Conseil d'État afin de pouvoir accélérer le développement de l'éolien, au détriment des associations ou des collectivités qui s'y opposent. Cela dit, en Charente-Maritime, on peut heureusement compter sur le soutien du président du Conseil départemental, Dominique Bussereau. On ne va, en revanche, pas compter sur celui de la nouvelle ministre, Barbara Pompili, qui est une pro-éolienne. Elle vient de la Somme, un territoire défiguré par ces machines. »

« 30% ? Mais seulement en été ! »

C'est un autre sujet sur lequel partisans et adversaires d'éoliennes s'affrontent, chiffres à l'appui. Les anti assurent que les éoliennes ne tournent qu'à environ 25% de leur capacité. « Non seulement elles causent des nuisances sonores et visuelles mais, de surcroît, elles ne justifient pas l'investissement qu'elles représentent », accuse Michel Broncard, président d'une association de Charente-Maritime. Un chiffre que ne conteste pas Jean-Yves Grandidier, le PDG de Valorem, qui parle plutôt d'une capacité de presque 30%. « Mais, précisez-t-il, ce chiffre est applicable à la période estivale qui est plus propice au photovoltaïque, d'où la complémentarité des deux énergies. En hiver, par contre, une éolienne tourne presque à plein régime. »



L'été, l'énergie photovoltaïque offre un meilleur rendement. ARCHIVES PASCAL BATS/« SO »